

OBJET DE LA REUNION : RÉUNION DE TRAVAIL SUR LE DIAGNOSTIC

PARTICIPANTS		
Nom	Fonction / Organisme	
M. Cédric PAYNON	Maire de Hunting	
M. François BONNET	Adjoint au maire de Hunting	
M. Louis FOUSSE	Adjoint au maire de Hunting	
M. Franck DAILLY	Coordinateur Habitat Aménagement, CCB3F	
Mme Céline DANIEL	Urbaniste en charge du dossier, L'Atelier des Territoires	
REDACTION		
Rédacteur : Céline DANIEL daniel@atelier-territoires.com	Rédaction : 30-31/10/2018	Validé et diffusé : .../.../2018
DIFFUSION		
Nom	Fonction / Organisme	
M. Franck DAILLY	CCB3F, pour diffusion au groupe de travail	
Mme Céline DANIEL	L'Atelier des Territoires	

RELEVÉ DE DÉCISIONS

✓ **Projection d'un diaporama** présentant le travail réalisé dans le cadre de l'établissement du diagnostic communal et de l'état initial de l'environnement de la commune de HUNTING.

- 1 - SITUATION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE
- 2 - ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES (démographie, vie économique, logements)
- 3 - ANALYSE URBAINE
- 4 - ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE
- 5 - SERVITUDES ET CONTRAINTES

Lors de la réunion, les points 1 ,2 et 3 ont été présentés au groupe de travail et discutés. Les différentes remarques et corrections émises sont mentionnées dans le paragraphe ci-après, et certaines ont été intégrées au document.

Les points 4 et 5 n'ont pas été présentés.

Le diaporama corrigé suite à la réunion est joint au présent compte-rendu.

✓ Informations, remarques et échanges avec le groupe de travail :

- Mobilité transfrontalière : les données statistiques n'en font pas état mais les élus ont connaissance de quelques actifs allant travailler en Allemagne. Il semblerait que le phénomène s'amplifie à l'avenir, du fait de la baisse de la population active allemande. C'est notamment l'un des enjeux rapportés au niveau du SRADDET.

M. DAILLY demande à ce que l'évolution récente des déplacements pendulaires soit indiquée.

- Le covoiturage doit sans doute exister sur le village, mais il n'est pas organisé et difficile à mettre en place du fait des postes en horaires décalés.

Le parc-relais mentionné à Sierck est très peu utilisé car il est mal situé et peu visible (derrière le Norma). Beaucoup de travailleurs transfrontaliers se rendent aux parcs-relais de Mondorf-les-Bains, Perl ou Schengen pour accéder aux lignes de transports en commun luxembourgeoises (principalement vers Luxembourg-ville). Il faudrait idéalement une navette Hunting-Perl.

- Transports en commun : M. DAILLY demande à ce que le diagnostic fasse état des lignes de TC luxembourgeoises qui passent à proximité.

- L'accès et le stationnement sont difficiles à la gare de Thionville, qui n'est pas une gare prioritaire pour la population.

- La population se rend aussi à Thionville pour les courses les plus importantes (accès aux centres commerciaux de l'agglomération).

- Dans le cadre du diagnostic agricole, M. Jean-Marc NESLER a été oublié. M. DAILLY donnera ses coordonnées à la Chambre d'Agriculture pour la mise à jour du diagnostic.

- Une nouvelle délibération de prescription du PLU de HUNTING a été prise le 26/09/2018 par le Conseil communautaire de la CCB3F.

- Une demande a été formulée dans le cadre de la concertation ; il s'agit d'une demande pour rendre constructibles les terrains situés à l'arrière de la rue Saint-Fiacre, au bord chemin rural. Elle sera étudiée. De plus, l'aménagement de ces terrains pourrait être réfléchi plus globalement, et inclure les terrains communaux situés derrière la mairie.

- Le souhait du maire et des élus municipaux est de ne pas trop agrandir le village, et de donner priorité aux jeunes qui souhaitent rester au village et construire leur logement. Les demandes concernent principalement des maisons à acheter et des terrains à construire.

- Le cœur d'îlot du centre ancien n'a pas vocation à être développé et densifié. Il doit rester une zone verte. Il serait intéressant de réfléchir à conserver ou à recréer des accès aux jardins.

- La carte sur les mobilités est complétée avec les chemins d'usage emprunté par les habitants.

- Monsieur DAILLY informe les élus qu'une réunion sera organisée en novembre 2018 au siège de la CCB3F sur la procédure de « bien vacant sans maître », qui pourrait être utile à la commune de HUNTING, notamment pour récupérer des terrains dans la zone d'anciens vergers, pressentie pour le développement de l'habitat.

- Population communale en 2018 : environ 750 habitants.

- L'étang situé dans la partie centrale du village (à l'arrière de la rue de la Ceriseraie) pourrait intéresser la mairie dans le cadre de la protection et de la valorisation de la trame verte et bleue. Il appartient actuellement à un privé ; il est bordé par une construction illégale, située hors zone constructible, qui serait à démolir.
- Les élus font part de la forte attractivité de la commune ; en effet, les biens immobiliers mis en vente ne restent pas longtemps sur le marché (quelques mois). Il y a donc peu de logements vacants. Les cartes éditées par le CD57 ne sont donc plus d'actualité.
- L'AdT vérifiera auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat la liste des activités recensées sur HUNTING.
- Deux à trois propriétaires privés ont des appartements à louer (environ une dizaine). La commune dispose aussi de plusieurs logements locatifs.
- Les problèmes de stationnement se concentrent principalement autour du restaurant situé rue de l'Église, surtout en fin de semaine et le week-end. C'est notamment pour améliorer la situation que la municipalité a récemment réalisé un parking au croisement de la rue de l'Église et de la route de Sierck.
- OPAH de la CCB3F : on constate que les conditions de chauffage ne sont pas satisfaisantes dans les logements des lotissements les plus anciens ; en effet, 3 à 4 demandes d'aides ont été effectuées dans le cadre de l'OPAH.
- Quelques compléments d'information concernant les réseaux (AEP, assainissement, déchets) sont apportés.
- Énergies renouvelables : cinq particuliers disposant de grands terrains ont installé un système utilisant la géothermie ; plusieurs maisons sont équipées en panneaux solaires/photovoltaïques ; l'un des exploitant agricole a installé un panneau solaire sur un pan de toit de son hangar.
- Les élus font le point sur les maisons qui ont été rénovées dans le centre ancien (à confirmer).
- Les élus réfléchissent à récupérer l'eau de pluie sur le local communal, afin de l'utiliser pour arroser les fleurs des espaces publics.
- La commune a un projet de city-stade.
- Il ne faut pas repérer le marronnier situé près de la mairie comme arbre remarquable, car il est malade et sera prochainement abattu.
- Lors de la réunion, des corrections et compléments sont apportés à la carte des mobilités (stationnement, chemins piétons), la carte des fonctions urbaines (équipements oubliés, activité BTP + carrière), et à la carte des potentialités urbaines (bâti vacant à supprimer, dent creuse à supprimer, zone verte à préserver ou à supprimer).
- Enjeux mis en évidence au cours de la réunion :
 - La municipalité veut conserver l'aspect « village », ne pas trop développer la zone urbaine.
 - Les élus veulent privilégier l'habitat individuel ; éventuellement permettre des appartements de 60 à 70m² dans des « grosses maisons » (pas l'aspect de collectif).
 - La zone à développer serait raccordée à la rue de la Ceriseraie au niveau de l'étang, et à la route de Sierck au niveau du nouveau parking, où l'amorce d'une voirie est déjà réalisée. C'est la zone la plus adaptée pour assurer une cohérence territoriale. De plus, il serait intéressant d'intégrer au projet communal la

mise en valeur de l'étang (espace vert public ? aire de jeux ?), cela pourrait participer à améliorer le cadre de vie, à la cohésion sociale et spatiale entre les deux parties du village.

- Objectif population à 10 ans : 800 à 850 maximum.
- La priorité des élus : assurer la qualité du lieu de vie des habitants.
- Les réseaux ne poseront pas de problème technique (capacité, etc.) à un éventuel développement urbain.
- Économie : on conserve les activités / le type d'activités existantes, mais on ne développe pas de zone spécifique. De toute façon, la création de zones d'activités est de la compétence de la CCB3GF, qui n'a pas de projet sur HUNTING.

✓ Prochaine réunion de travail

La prochaine réunion de travail sur le diagnostic et les enjeux de la commune de HUNTING sera organisée le **mercredi 10 octobre 2018 à 19h00** en mairie. Il y sera notamment question de définir quelle zone serait à développer.